

ILS SE
LANCENT

JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES

MG International DÉTECTER LES IMMERSIONS IMPRÉVUES DANS LES PISCINES

L'INNOVATION

- **MG International a développé une technologie destinée à éviter les déclenchements intempestifs, en cas de vent, des détecteurs de chute en piscine.**
- **La centrale de détection analyse les signaux issus des perturbations générées dans le bassin.**
- **Protégé par un brevet, le système est doté d'une carte électronique permettant à la centrale de détection d'adapter ses alertes en fonction des perturbations du bassin.**

L'ENTREPRISE



Siège: La Clotat (Bouches-du-Rhône)
Date de création: Avril 2002
Dirigeant: Anthony Ginter
Statut: SA
Capital: 230 000 euros

Actionnaires: fondateurs et 5 actionnaires minoritaires
Chiffre d'affaires: 18 millions d'euros
Effectif: 25 personnes

La loi de juin 2003 relative à la protection des piscines aura fait les bonnes affaires de cette jeune PME. En obligeant les propriétaires de piscines privées à s'équiper d'un dispositif de sécurité, la législation a offert à MG International un tremplin d'une rare efficacité. Lorsque Anthony Ginter, lui-même propriétaire d'une piscine et papa d'un jeune garçon, commence à réfléchir, en 1997, à un dispositif de protection destiné aux bassins privés, l'idée d'un système de surveillance obligatoire n'est pas encore dans l'air du temps. Sans expérience aucune dans ce secteur, travaillant à l'époque dans les télécoms, le futur directeur de MG International décide de concevoir, avec un groupe d'amis ingénieurs, un détecteur de chute qui fonctionnera en permanence lorsque la piscine sera sensée ne pas être utilisée. De 1997 à 2002, tests, essais et prototypes sont élaborés de façon artisanale. « Le premier dispositif, baptisé Aquasensor, est fabriqué dans le salon d'Anthony », se souvient Laurent D'hoorne, désormais responsable de la communication de l'entreprise. En 2002, la SARL est constituée avec Jean-Jacques Morlet, qui se charge de la commercialisation des premiers modèles auprès des « pisciniers » de la région et teste

en grandeur nature le potentiel d'Aquasensor. « A l'époque, nous faisons tout nous-mêmes, de la fabrication des alarmes à la distribution des tracts en passant par le suivi technique et commercial auprès de nos premiers clients », raconte Laurent D'hoorne. En 2003, l'entreprise doit embaucher une secrétaire commerciale et un technicien. Bientôt, quatre salariés dédiés au montage du produit sont recrutés. L'adoption de la loi en janvier 2003 fera le reste. De quelques centaines de dispositifs écoulés la première année, MG International en vend 60 000 en 2004 puis 90 000 en 2005. « Nous sommes passés à l'ère industrielle et produisons jusqu'à 1 500 détecteurs par jour », résume Laurent D'hoorne. Un ingénieur s'occupe désormais à plein temps du développement du produit en collaboration avec un ingénieur extérieur.

L'entreprise vise le marché espagnol

Plusieurs améliorations ont été intégrées au dispositif décliné en différents modèles, avec un même principe de fonctionnement : en cas d'immersion ou de chute dans l'eau, la centrale de détection équipée d'une sonde plongeante repère la vague sous-marine dans une chambre de compression; une carte électronique intégrée analyse la pression et déclenche la sirène. Brevetée en 2005, la dernière innovation, baptisée Wind Control équipe tous les détecteurs. Elle évite les déclenchements intempestifs des alarmes – lorsqu'il y a du vent – en prévenant l'utilisateur en deux temps, si le phénomène de houle enregistré dans le bassin persiste. Avec un parc français de piscines enterrées évalué en 2005 à 760 000 et un taux d'équipement de 50 % en système de protection, la marge de progression du fabricant reste importante. L'entreprise vise aussi le marché espagnol, le deuxième d'Europe après la France en terme de dynamisme. Elle vient de créer MG Iberica en décembre dernier pour y assurer son implantation. ●

MARION DEYE